

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 6 AVRIL 2016

○ PERSONNES PRESENTES :

Pierre GAL

Jean-Pierre BAILLARD, Jean-Paul COUTY, Alain BRUCHEZ, Marie Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Jean-Michel JACQUES, Lionel LERDUNG, Pascale VULIN.

Laura DONNARD, secrétaire, pour la présentation du budget.

Céline BRAND, présidente de l'association les Tartifilous et Gaëlle BRAND, trésorière.

○ PERSONNES EXCUSEES :

Laura VIRET

○ PERSONNES ABSENTES :

Lionel VERNAY

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLARD

○ ORDRE DU JOUR :

Présentation de l'association les TARTIFILOUS .

DELIBERATIONS:

- VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015.
- VOTE DU BUDGET 2016
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICE RELATIF A L'ELABORATION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME ET DES ANNEXES SANITAIRES DES COMMUNES MEMBRES DU GROUPEMENT.
- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF
- CREATION D'UNE ZONE HUMIDE DE LA COMMUNE
- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

AFFAIRES DIVERSES

En début de séance, Céline et Gaëlle BRAND présentent aux élus l'association les TARTIFILOUS. Les subventions versées par les communes de Vovray et du Sappey (17500€ chacune) permettent la prise en charge des salaires et de l'URSSAF. L'association, en facturant 4,74€ par repas, bientôt 5,00€, ne fait pas de bénéficiaires. Les plats sont préparés par Mille et Un Repas. La quantité par personne semble insuffisante et des devis sont en cours pour trouver une prestation plus satisfaisante.

Des repas à emporter sont également disponibles pour des adultes au prix de 6€ ; les mairies envisagent d'organiser la livraison de ces repas selon le nombre de demandes qui leurs seront adressées.

Le service de garderie est assuré également par les Tartifilous, de 7 à 8h puis jusqu'à 18h30 ; un goûter est également assuré.

Selon l'évolution des effectifs scolaires et du nombre de bénévoles, il est probable que les mairies prennent en charge la facturation et le traitement des salaires dans les prochaines années.

DELIBERATIONS:

- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICE RELATIF A L'ELABORATION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME ET DES ANNEXES SANITAIRES DES COMMUNES MEMBRES DU GROUPEMENT.

10 communes de la CCPC se sont regroupées au sein d'un groupement de commande pour choisir un prestataire commun en vue de leurs révisions de PLU. Un appel d'offre a été lancé et 9 offres ont pu être ouvertes le 15 décembre 2015. 8 sociétés ont été appelées à refaire leur dossier et une a été écartée. Les nouveaux plis ont été ouverts le 9 février 2016 et une décision a été prise le 22 février sur la base de 35% pour la prestation et 65% pour la valeur technique. Une nouvelle proposition a été demandée et a été reçue le 29 janvier. Les sociétés qui remportent ce marché sont l'Agence des Territoires entourée de la société EFU, de Nicod Contrôles, de Tecta et d'Agrestis.

Le coût prévu pour notre commune est de 29040 € pour la tranche ferme plus 4670 € pour la tranche conditionnelle, soit un total de 33710€. Le marché global pour les 10 communes est de 421042,50€.

VOTE 10 VOIX POUR

- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Valérie Brand, qui avait sollicité une disponibilité de deux ans, revient à son poste le 20 juin prochain. Afin de répondre aux besoins sur ce poste et aux futures charges telles que le PLU, le Maire propose l'embauche de Laura DONNARD au poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe. Laura, déjà en poste depuis 2 ans, sera notamment affectée à l'urbanisme, domaine dans lequel elle est déjà expérimentée. Chacune interviendra sur 2 jours et consacrera une partie de son temps à l'accueil du public. Les tâches seront partagées entre les deux personnes.

VOTE 10 VOIX POUR

- **CREATION D'UNE ZONE HUMIDE DE LA COMMUNE**

Notre commune adhère au SMECRU et il a été proposé dans le cadre de ce partenariat d'intervenir sur deux zones humides de notre territoire. Les sites prioritaires qui ont été retenus sont celui de Martenant et celui des Mouilles. Des travaux vont être organisés pour préserver ces sites. La commune du SAPPEY ne prendra en charge que 30% des frais.

VOTE 10 VOIX POUR

- **VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015.**

Le compte administratif et le compte de gestion 2015 sont présentés aux élus.

Le Maire se retire et cette délibération se déroule sous la présidence de Jean-Pierre BAILLARD.

Les comptes sont approuvés et les sommes suivantes sont reportées :

7887.63 € d'excédents reportés au compte d'investissement ;

399420,77€ d'excédent reportés au compte de fonctionnement.

VOTE 9 VOIX POUR

- **VOTE DU BUDGET 2016**

L'ensemble des lignes du budget sont présentées aux élus.

La répartition est la suivante : Fonctionnement : 735308,77€ à l'équilibre

Investissement : 430989,00€ à l'équilibre

VOTE 10 VOIX POUR

- **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Le Maire propose de ne pas changer les taux d'imposition en vigueur.

VOTE 10 VOIX POUR

AFFAIRES DIVERSES:

-CARREFOUR DE CHEZ FAURAZ : Le nouveau plan des travaux est présenté aux élus. Afin de diminuer le coût du projet, cette nouvelle version propose la mise en place de 3 ralentisseurs, deux sur la route d'Annemasse et le troisième sur la route d'Arbusigny.

-JOURNEES ENVIRONNEMENT : les dates retenues sont le 07 mai pour le Sappey et le 30 avril pour la CCPC.

Les bénévoles seront prévenus par voie d'affichage. Cette année, les travaux envisagés sont le débroussaillage du chemin qui va de Clarnant à Vers la Grange puis le débroussaillage du champ autour du chalet du Mont.

-MATERNELLE : suite à la clôture des inscriptions scolaires, une décision a pu être prise par la Communauté de Communes au sujet des enfants de petite et moyenne section. Ils continueront pour l'instant à être scolarisés à Cruseilles.

-MATERIEL COMMUNICATION : le Maire indique qu'un rétroprojecteur et un écran ont été commandés afin de faciliter les présentations faites lors de certaines réunions telles que les conseils municipaux, les travaux du PLU, etc. Un ordinateur portable devrait également être commandé.

-SELEC : Jean-Michel JACQUES indique que la prochaine réunion se tiendra le 18 avril. Notre commune n'est pas concernée par les sujets étudiés en ce moment.

-PLU : les dates des réunions de travail sont fixées. Les élus sont appelés à participer à ce projet important.

-BATIMENT COMMUNAL CHEZ FAURAZ : la chape est coulée. Les élus choisissent un modèle et un coloris de barrière pour le balcon.